**FOR IMMEDIATE RELEASE**

**OTTAWA, March 15, 2021 –** Today, the Supreme Court of Canada unveiled its new coat of arms, flag and badge that visually express its role, traditions and the principle of judicial independence. The granting of these heraldic emblems by Canada’s Chief Herald is an honour from the Canadian Crown.

The unveiling took place this morning at a small ceremony inside the courtroom with the Right Honourable Richard Wagner, Chief Justice of Canada and Canada’s Chief Herald Samy Khalid. Immediately after the ceremony, Chief Justice Wagner raised the new flag on the eastern flagpole outside the Court.

“Until now, the Court has used the same emblems as the executive and legislative branches of the federal government - Canada’s Coat of Arms. We trust that the heraldic emblems being unveiled today will serve as a visual expression of the independence and role of the Supreme Court of Canada,” said Chief Justice Richard Wagner.

The heraldic emblems were designed by the previous Chief Herald of Canada Claire Boudreau and they are rich with symbolism. The round shape at the center represents harmony and collegiality, while the white background conveys the ideals of transparency and accessibility. Two vertical red stripes represent parallel paths, such as the Court’s bilingual and bijural traditions. The stripes also recall the principles of peace and mutual respect of the two-row wampum belt.

“It is with great pride that I present to the highest court in Canada its own badges and flag,” said Samy Khalid, Chief Herald of Canada. “These new heraldic emblems express the identity of the Supreme Court: they tell the story of its past, present and future with poise and elegance.”

With today’s unveiling ceremony, the Supreme Court Coat of Arms will be used on all judicial documents such as decisions, orders and bulletins of proceeding. The Court will also raise the new flag outside the building, each time the Supreme Court is in session.

**QUICK FACTS**

* The Court has chosen as its motto, “Justitia et Veritas” or Justice and Truth, which are the names of the two allegorical statues that stand vigil outside on the west and east sides of the building.
* The principle of judicial independence is fundamental to our democracy, and upholding Canada’s democratic values and the rule of law.
* The Coat of Arms includes the laurels from the Court’s historic badge, created by the renowned Montréal architect Ernest Cormier, who designed the Supreme Court building. The Cormier emblem is embedded in the marble floor of the Grand Hall and features the stylized letters S and C, surrounded by laurels.

For more information, including photos, biographies, as well as more information about the development and symbolism of these heraldic emblems, the Court invites the media and public to consult its [website](https://www.scc-csc.ca/court-cour/he-eh/index-eng.aspx). The video of the flag raising will be made available this afternoon.

For further information contact:

Renée Thériault

Executive Legal Officer

(613) 996-9296

Renee.Theriault@scc-csc.ca

\*\*\*\*

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**OTTAWA, le 15 mars 2021 –** Aujourd’hui, la Cour suprême a dévoilé ses nouvelles armoiries, son nouveau drapeauet son nouvel insigne qui expriment visuellement son rôle, ses traditions et le principe d’indépendance judiciaire. La concession de ces emblèmes héraldiques par le héraut d’armes du Canada est un honneur conféré par la Couronne au Canada.

Le dévoilement a eu lieu ce matin à l’occasion d’une brève cérémonie dans la salle d’audience, en présence du très honorable Richard Wagner, juge en chef du Canada, et du héraut d’armes du Canada, monsieur Samy Khalid. Immédiatement après la cérémonie, le juge en chef Wagner a en outre hissé le nouveau drapeau sur le mât de l’est à l’extérieur de la Cour.

« Jusqu’à maintenant, la Cour utilisait les mêmes emblèmes que les pouvoirs exécutif et législatif de l’État canadien – à savoir les armoiries du Canada. Nous sommes convaincus que les emblèmes héraldiques dévoilés aujourd’hui permettent d’exprimer visuellement l’indépendance de la Cour suprême du Canada et le rôle qu’elle joue en tant qu’institution », a affirmé le juge en chef Richard Wagner.

Les emblèmes héraldiques ont été conçus par l’ancienne héraut d’armes du Canada, madame Claire Boudreau, et ils sont riches de symbolisme. La forme ronde de l’insigne, au centre, représente l’harmonie et la collégialité, alors que le fond blanc incarne les idéaux de transparence et d’accessibilité. Deux bandes verticales rouges représentent des chemins parallèles, évoquant les traditions de bilinguisme et de bijuridisme de la Cour. Ces bandes rappellent également la notion de respect mutuel et de paix représentée par le wampum à deux rangs.

« C’est avec grande fierté que je présente à la plus haute instance judiciaire du Canada ses propres insignes et son drapeau, » a déclaré Samy Khalid, héraut d’armes du Canada. « Ces nouveaux emblèmes héraldiques expriment l’identité de la Cour suprême : ils racontent son passé, son présent et son avenir avec éloquence et élégance. »

À compter de la cérémonie de dévoilement d’aujourd’hui, les armoiries de la Cour suprême figureront sur tous les documents judiciaires, par exemple les jugements, les ordonnances et le bulletin des procédures. De plus, la Cour hissera le nouveau drapeau à l’extérieur de l’édifice, chaque fois qu’elle siégera.

**FAITS EN BREF**

* La Cour s’est choisi comme devise « Justitia et Veritas » – Justice et Vérité – qui sont les noms des deux statues allégoriques qui montent la garde à l’extérieur, des côtés est et ouest de l’édifice.
* Le principe de l’indépendance judiciaire est fondamental pour notre démocratie, ainsi que pour le maintien de la primauté du droit et des valeurs démocratiques du Canada.
* Les armoiries reprennent les lauriers représentés dans l’insigne historique de la Cour, créé par le réputé architecte montréalais Ernest Cormier, qui a conçu l’édifice de la Cour suprême. L’emblème Cormier est gravé dans le dallage de marbre du hall d’honneur et il figure les lettres stylisées « S » et « C », entourées de lauriers.

Pour plus de renseignements, y compris des photos, des biographies et des renseignements complémentaires sur l’élaboration et le symbolisme de ces emblèmes héraldiques, la Cour invite les médias et le public à consulter son [site internet](https://www.scc-csc.ca/court-cour/he-eh/index-fra.aspx). De plus, la vidéo du lever du drapeau sera disponible cet après-midi.

Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec :

Renée Thériault

Conseillère juridique principale

(613) 996-9296

Renee.Theriault@scc-csc.ca